



LA CHARTE DU BÉNÉVOLAT - E2A

Organisation / contenus pédagogiques

- Respecter et faire respecter le projet du club ;
- Mettre en œuvre un projet d'équipe en cohérence avec le projet pédagogique et le potentiel des athlètes (Relais, Ekiden, Interclubs, challenge Equip'athlé, équipes routes et cross-country) ;
 - Pour les entraîneur, organiser la mise en place des entraînements (lieux, heures, communication avec les athlètes / parents (si athlètes mineurs) ;
 - Proposer des contenus adaptés aux athlètes dont on a la charge.
 - Préparer consciencieusement les séances, compétitions, en lien le projet pédagogique du club ;
 - S'assurer d'une bonne mise en place des compétitions en lien avec les coordinateurs de pôles (piste / running / cross / route / marche / jeunes) (lieux et heures de rendez-vous, jurys, chauffeurs...) ;
- Gérer au mieux le matériel du club (infrastructures, matériel pédagogique, équipements...) ;

Relations avec les athlètes, jurys, autres entraîneurs, salariés,

- Faire preuve d'exemplarité en tant qu'adulte référent : tenue correcte, propos respectueux, ponctualité, respect des engagements ;
- Faire en sorte que chaque athlètes/personne liés au club puisse s'épanouir (par le respect, l'aide, la considération, la compassion) ;
- Faire preuve de fermeté pour que les consignes soient respectées par chaque athlète ;
- Faire preuve d'impartialité à l'égard des athlètes ;
- **Refuser toute forme de discrimination (dans les propos, les actes, entre les personnes) ;**

Formation, lien avec les responsables techniques du club

- Chercher à se former et à progresser en tant qu'entraîneur, jurys, dirigeant (formations internes, internet, formations du comité, de la ligue...);
- Accepter le dialogue avec les membres des commissions techniques et les dirigeants du club ;
- Fournir l'extrait de casier judiciaire, également appelé bulletin n°3 ;

Nom :

Prénom :

Signature avec la mention lu et approuvé

.